



Fausse information de la gendarmerie

Par **Tomate_old**, le **19/12/2007** à **19:20**

Bonjour,rnrnJ'ai prêté une somme d'argent à une personne en échange d'une reconnaissance de dettes, d'un chèque de caution de quelqu'un de sa famille de la même somme et de la photocopie de ses papiers, y compris sa carte de police.rnLorsque, presque deux mois plus tard le chèque de remboursement qu'il m'avait donné m'a été retourné comme chèque volé j'ai contacté la propriétaire du chèque qui devait être sa soeur.rnPour faire court, j'ai été voir les gendarmes après avoir contacté la propriétaire du chèque.rnLe gendarme m'a parlé d'une histoire abracadabrante pour moi mais ce que j'ai retenu c'est que la personne faisait bien partie de la Police Nationale.rn3 jours avant mon remboursement en espèces promis par cet inspecteur de police, j'ai accepté de lui avancer pour très peu de temps 500 euros.rnToujours pour faire court, le gendarme m'a donné une fausse information.rnLa personne n'est pas et n'a jamais été dans la police. C'est un escroc.rnSi le gendarme ne m'avait pas affirmé/confirmé que c'était bien un policier, jamais je n'aurais prêté à nouveau de l'argent.rnPuis-je me retourner contre la gendarmerie ?rnrnMerci.rnCordialement.